

NANCY Droque

## Interpellé avec 102 g de cocaïne

Dimanche, en tout début d'après-midi, la Surveillance générale de la SNCF a procédé au contrôle d'un homme, âgé de 23 ans, sur le TER reliant Metz à Nancy.

Les hommes de la police ferroviaire remarquaient alors une « grosseur » au niveau de l'une des poches du manteau du Nancéen et procédaient, dans la foulée, à une palpation. La police nationale était appelée et mettait la main sur 102 grammes de cocaïne.

Placé en garde à vue, l'individu a, dans un premier temps, nié les faits avant, finalement, de les reconnaître, mais ne donnant aucune autre information sur la provenance de la drogue. Des propos brouillons qui laissent à penser qu'il s'agit en fait d'une « mule », se contentant uniquement d'acheminer les produits stupéfiants d'un point A à un point B. Sauf que la brigade des stupés allait faire une autre découverte. En effet, si le casier judiciaire de l'homme en question faisait qu'il était in-

connu des services de police, en revanche, celui-ci, d'origine albanaise, fait l'objet d'une OQTF - Obligation de quitter le territoire français -, qui ferait l'objet d'un recours. Ce mercredi, le prévenu, placé en détention provisoire par le juge des libertés et de la détention, était convoqué devant le tribunal correctionnel de Nancy dans le cadre d'une comparution immédiate « C'est une personne fragile. Il a la fragilité des demandeurs d'asile dont les demandes sont refusées. S'il retourne en Albanie, il a peur pour sa vie. Là, il vit chez sa cousine qui a une situation stable en France », a plaidé M<sup>e</sup> Alexandra Boutonnet. Si le parquet a requis 6 mois de prison ferme assortis d'une OQTF et d'une interdiction de circuler de nouveau sur le territoire durant deux ans, l'homme a finalement été condamné à 4 mois de prison ferme, assortis d'un mandat de dépôt et d'une OQTF.

Yannick VERNINI

NANCY Stup

## 80 kilos de cannabis à la place des roues de secours

Les douaniers ont interpellé, ce lundi, à hauteur de Lesménils, un camion espagnol qui circulait sur l'A31. Le poids lourd transportait des pastèques. Mais pas que cela. Les douaniers ont découvert 80 kg d'herbe de cannabis cachés dans l'espace réservé aux roues de secours.

Le chauffeur n'a pas fait l'étonné et a joué plutôt franc jeu. Il a reconnu qu'il avait accepté de convoier la drogue. Car il a la cinquantaine, pas d'économie et voulait assurer

sa retraite. On lui aurait promis 30 000 € pour jouer la mule. « Ce qui montre une certaine naïveté de sa part car jamais les passeurs ne touchent des sommes pareilles », commente son avocate, M<sup>e</sup> Aurélie Vaxelaire, qui a plaidé sa cause devant le tribunal de Nancy ce mercredi.

Le parquet a réclamé 15 mois de prison ferme contre le routier espagnol. L'avocate a réussi à obtenir une certaine clémence des juges. Jugement : 5 mois de prison ferme.

C.G.

TOULOUS Faits divers

## Le loup a encore frappé

Après avoir égorgé 20 brebis à Alain, au cours du week-end du 8 mai, puis 9 à Aouze (88), quelques jours plus tard, le loup a encore frappé.

Dans la nuit de lundi à mardi, deux agneaux ont été retrouvés morts à Germiny, et deux autres la nuit suivante à Vandœuvre.

Quelques jours auparavant, à Pul-

ney, village voisin de quelques kilomètres, c'est cette fois un jeune veau qui a subi une attaque mortelle, lui aussi égorgé.

Au vu du contexte actuel et des attaques répétées dans le secteur, il y a de fortes présomptions pour que cette dernière victime soit également l'œuvre du grand canidé.

B.V.

### LÉGISLATIVES

#### Réunion publique

Valérie Debord, candidate aux élections législatives sur la 2<sup>e</sup> circonscription de Meurthe-et-Moselle et son suppléant, Guy Vancon, tiendront une réunion vendredi 19 mai à 18 h 30, salle Henri-Blaise au Sacré-Cœur, rue de Laxou à Nancy.

DIEULOUARD Alerte

## Colis suspects à bord d'un TER



Les soixante passagers du TER peuvent remonter à bord, l'alerte a été levée par les démineurs. Photo ER

L'alerte a été donnée hier matin peu avant 9 h par une contrôleuse SNCF à bord du TER No 837521 reliant Nancy à Metz.

La fonctionnaire a remarqué deux sacs de sport noirs n'appartenant à aucun des passagers à bord. La décision a été prise d'arrêter le train en gare de Dieulouard et de procéder à l'évacuation de la soixantaine de voyageurs. Dans le même temps, la circulation des trains a été immédiatement interrompue dans le sens Nancy-Metz.

La gendarmerie nationale, sous le commandement du capitaine Erwan Moysan, commandant la compagnie de Nancy, a sécurisé les abords de la gare, en établissant un périmètre de sécurité autour du bâtiment. Les fonctionnaires de la SNCF de leur côté ont distribué des bouteilles d'eau aux usagers patientant sur le parking de la gare.

Moins d'une heure plus tard, deux spécialistes du Centre interdépartemental de déminage de Metz sont montés à bord du train pour procéder à la vérification des bagages. Munis de leurs « tenues lourdes » de protection, ils ont procédé

à l'ouverture des deux sacs suspects, qui se sont avérés inoffensifs.

À 10 h 15, l'alerte a été levée. Les services de la SNCF ont invité les passagers à reprendre leurs places à bord. À 10 h 27, le TER a pu repartir. Les voyageurs ont été quittes pour un peu plus d'une heure de retard : « Une alerte à la bombe, c'est un peu gros, j'avais peur que mon patron ne me croie pas », sourit un des passagers, qui croit avoir aperçu les propriétaires des sacs : « C'était à Frouard, deux jeunes ont essayé d'ouvrir les portes mais le train repartait déjà. »

Patrice BERTONCINI

NANCY



Laurent Werner  
Président de Cyber-Detect

« Adylkuzz, le virus de la cyberattaque est furtif »

Adossé au Laboratoire de haute sécurité du Loria (Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications Inria, CNRS UL), spécialisée dans la sécurité informatique, la start-up nancéenne Cyber-Detect développe une nouvelle génération d'antivirus efficaces contre toutes les attaques ciblées et les ransomwares ». L'éclairage de Laurent Werner, sur « Adylkuzz » le virus responsable de la dernière cyberattaque.

- Après WannaCrypt, un nouveau virus est en train de sévir ? Quelles sont ses caractéristiques ? Qu'est-ce qui les différencie ?

- Ce n'est pas vraiment un nouveau virus, Adylkuzz est actif de-

puis plusieurs semaines déjà, mais il est dans sa nature d'être très discret. Tout comme WannaCrypt, il exploite la faille des vieilles versions du système d'exploitation, Windows 7, 8 et XP, pour s'introduire dans les ordinateurs. Mais à la différence de WannaCrypt, il agit de manière furtive.

- Quel est le préjudice pour le propriétaire de l'ordinateur infecté ?

- Aucun, sinon que la machine est ralentie. En gros, Adylkuzz utilise la puissance de l'ordinateur infecté pour générer des Moneros, une monnaie cryptée de type Bitcoin. Plus de 100.000 ordinateurs sont d'ores et déjà infectés, générant quelques dizaines de milliers

de dollars. WannaCrypt, lui, s'introduit, crypte tous les fichiers et informe aussitôt l'utilisateur qui doit payer une rançon en Bitcoin pour récupérer ses fichiers décryptés.

- Comment s'en protéger ?

- Microsoft vient de sortir un « patch » pour protéger les versions 7, 8 et XP de Windows. Seules les versions non patchées sont vulnérables.

- Vous avez fait son analyse morphologique, vous avez donc son « portrait-robot » ?

Nous sommes parvenus à identifier certaines de ses fonctionnalités. On l'aura complètement cerné ce jeudi.

Propos recueillis par S.L.